



## LA SECURITE SOCIALE SE PORTE BIEN, ON VOUS LE CACHE !!!!

Hold-up annoncé sur un pognon de dingue

L'information est semble-t-il passée complètement sous les radars. La dépêche de l'AFP annonçant que « l'Etat pourrait récupérer jusqu'à 24 milliards euros d'excédents de la sécu en 2022 » n'a été republié que sur un site et sans aucun commentaire ni aucune mise en perspective.

Pourtant, il y aurait beaucoup à dire car voici qu'après nous avoir asséné durant des années le fameux « trou de la Sécu » pour justifier toutes les mesures de déremboursements, les reculs de la protection sociale et notamment la branche retraite on nous annonce désormais, selon une autre dépêche de l'AFP du 5 juin dernier, une « Sécu « quasiment à l'équilibre » avant les grandes réformes ».

« Presque sortie du rouge et à moitié dans le vert, la Sécu reprend des couleurs. Après un déficit de 5,1 milliards d'euros en 2017, son solde sera « en nette amélioration » à moins de 300 millions en 2018, selon le dernier rapport de la Commission des Comptes de la Sécurité Sociale ».

Au lendemain de cette annonce, une autre dépêche venait de toucher les éventuelles espoirs ou revendications d'une amélioration de la couverture sociale grâce à ce retour à « bonne fortune » : l'AFP titrait alors : « le gouvernement a nié l'existence d'une cagnotte liée à la forte réduction du déficit de la Sécurité Sociale, qui devrait dégager des excédents à partir de 2019, excluant de redistribuer l'argent économisé sur le champ de la Sécu ».

Chemin faisant, nous en arrivons à cette dernière dépêche du 27 juin lorsque sort le rapport de la Cour des Comptes qui annonce que « les excédents dégagés par les administrations de la Sécurité Sociale seront « plafonnés » à partir de 2019, le surplus devant servir à réduire le déficit de l'Etat pour un montant qui pourrait atteindre 24 milliards d'euros en 2022, selon la Cour des Comptes.

**Tiens donc ? On nous annonce ainsi un véritable holdup sur nos cotisations à la Sécurité Sociale. On nous estime le montant du préjudice ...**

Et puis fermez le ban... Rappelons au passage que ce forfait à venir a été inscrit dans la loi de programmation des finances publiques (LFPF), adoptée en décembre avec le budget 2018 qui a prévu que ces excédents servent « a la réduction du déficits de l'Etat ». En clair, Macron va faire payer les milliards de cadeaux aux plus riches, les primes de cordée, l'abandon de l'ISF en piquant l'argent de la protection sociale.

C'est un « pognon de dingue » sur lequel va faire main basse le gouvernement. Le pire de ce hold-up auquel il fallait s'attendre depuis que Bercy et Matignon ont la main sur la Sécu, est que le retour à l'équilibre s'explique par l'augmentation globale de la masse salariale (qui accroît automatiquement les rentrées de cotisations sociales). Mais aussi et peut être surtout par les économies drastiques au détriment de l'accès aux soins et de leur qualité.

Peut-on se satisfaire d'un résultat comptable alors que l'actualité fait état de dysfonctionnements majeurs liés au manque de moyens ? Question posée par la CGT lors de la publication des comptes de la Sécu début juin.

Qu'on se réjouisse de ces excédents mais que l'on s'offusque des déficits des hôpitaux publics a quelque chose d'indécent. Que l'on renonce à satisfaire des besoins de protection sociale nouveaux ou non couverts, pour ristourner cet argent aux entreprises et aux plus fortunés relève d'une spoliation. Et l'on voit bien de quel ruissellement on nous rebat les oreilles.

**PEUT ON SE SATISFAIRE DE CE BON RESULTAT ?  
LA SANTE N'EST PAS UNE MARCHANDISE**